

ATHENEWS *n°55*

Printemps 2012

Lynx : Collisions, suivis et études.



Dossier : Bilan des accueils 2011



Anecdotes





ÉDITO

Comme vous pouvez le remarquer, le rédacteur de cet éditto a changé et avant toutes choses, je souhaite ici remercier Walter qui a présidé pendant de nombreuses années à la destinée de notre association.

J'essayerai de faire au mieux pour reprendre le flambeau que m'a confié le conseil d'administration. Notre assemblée générale du 25 mars a été soutenue par la participation d'un grand nombre d'entre vous avec plus de 30% des membres de l'association présents ou représentés ce qui dénote l'importante vitalité de notre association et le l'intérêt que vous apportez à son fonctionnement.

Il ne faut également pas oublier le soutien des nombreux institutionnels et collectivités présents à cette dernière assemblée générale, Conseil général, commune de l'Étoile et ONCFS.

Les collectivités présentes ont unanimement apportées leur soutien à notre projet d'extension du centre, projet d'extension pour lequel nous sommes actuellement en phase de négociation pour les acquisitions foncières.

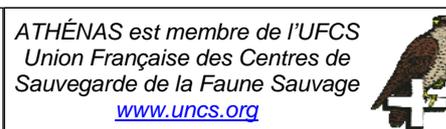
L'extension du centre est nécessaire à la pérennisation de l'activité. Les locaux actuels étant vieillissants, ils ne sont plus adaptés à l'importance des accueils, d'autant que notre zone d'intervention s'est étendue de manière contrainte vers l'Ain à cause de la fermeture des centres locaux ou à leur non prise en charge de certaines espèces.

Nous avons aussi dû accueillir des animaux depuis la Haute-Savoie mais l'accueil de l'aigle royal est avant tout une reconnaissance des institutionnels des protocoles de soins et d'élevage mis au point et de l'excellent travail fourni par le personnel du centre au quotidien.

Pour avancer dans ce grand projet que sera l'extension du centre nous auront plus que jamais besoin de votre soutien. Soutien financier indispensable en raison de l'absence ou de du soutien des départements bourguignons (CG21 et 71) ou rhodaniens (CG01) mais aussi soutien logistique avec des réseaux à adapter et de l'entretien à réaliser sur les installations et équipements existants. Toutes les aides ou dons seront les bienvenus et n'oubliez pas d'adhérer, ré-adhérer ou d'inciter votre famille, vos amis et connaissances à faire de même. Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro d'Athenews.

Le Président, Serge MONTAGNON

Nos partenaires





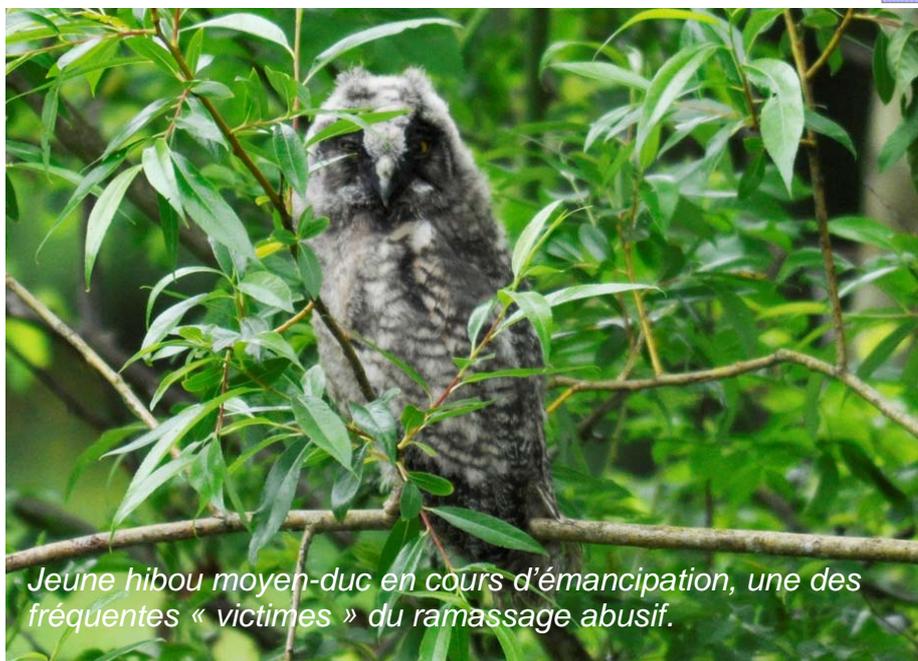
C'EST DE SAISON

JEUNES ANIMAUX : NE PAS TROP EN FAIRE !!

Il n'est pas inutile de se répéter puisque chaque année à la même période, les jeunes animaux affluent au Centre dès le mois d'avril, victimes de nombreux facteurs au premiers rangs desquels un excès de bons sentiments allié à une méconnaissance de la faune sauvage. Et quelquefois, surprise, parmi les bons samaritains trop empressés, se trouvent certains de nos adhérents. C'est pourquoi nous rappelons de façon rituelle qu'en présence d'un jeune animal, il est urgent de ne rien faire et d'appeler le Centre avant toute tentative de ramassage, nourrissage ou autre intervention.

Chez de nombreuses espèces d'oiseaux, les jeunes sortent du nid avant d'être totalement emplumés. Cette période de relative vulnérabilité (*durant laquelle les adultes continuent à les nourrir et à les défendre contre d'éventuels prédateurs*), doit impérativement se dérouler en liberté dans un environnement connu qui sera le point de départ de la prise d'autonomie. De même, chez de nombreuses espèces, oiseaux comme mammifères, les jeunes sont mimétiques et, même au sol, leur pelage ou plumage homochrome, ainsi que leur absence d'odeur les rendent indétectables par les prédateurs. Le fait de les toucher, ou

<h3>Sommaire</h3>	
<i>Éditorial</i>	p.2
<i>C'est de saison</i>	p.3
<i>Lynx : collisions, suivis et études</i>	p.4
<i>Infos & Anecdotes</i>	p.5
<i>Dossier : Bilan des accueils en 2011</i>	p.6-7-8
<i>Page ouverte à la LPO</i>	p.9
<i>Page ouverte à la CPEPESC</i>	p.9
<i>Infos nationales</i>	p.10
<i>Vie de l'Association</i>	p.10-11



Jeune hibou moyen-duc en cours d'émancipation, une des fréquentes « victimes » du ramassage abusif.

les déplacer sans raison impérieuse en les « marquant » avec votre odeur, en fera des proies faciles.

En revanche, si le déplacement s'avère indispensable pour des raisons de sécurité (route, site très fréquenté, présence de chiens), il faut savoir que même touché par l'Homme, un jeune oiseau ou mammifère ne sera en aucun cas refusé par sa mère qui, poussée par l'instinct de reproduction, continuera à l'alimenter et à le protéger contre les prédateurs.

Bulletin trimestriel. N° ISSN : 1960– 2715. Dépôt légal : 24 mai 2012. Directeur de la publication : Serge MONTAGNON. Rédactionnel / mise en page : Lorane MOUZON, Gilles MOYNE. Relecture : Yves DUCROT. Imprimé sur papier recyclé par Plessy Sarl, 74 rue St Désiré, 39008 Lons le Saunier.

Crédit photo : Renard (couverture), hibou moyen-duc p(3), lynx, accéléromètre p(4), aigle royal, busards cendré p(5), hérisson, martinet noir p(7), chouette hulotte p(8), chouette chevêche p(10), trombinoscope p(11), Gilles MOYNE

<http://www.athenas.fr>

Re-découvrez le site de l'Association publié sous WordPress. Plus esthétique et interactif, avec nouvelle présentation. Et toujours le forum de discussion

« **Faune Info** ».

Apportez aussi vos suggestions en nous écrivant à centre@athenas.fr



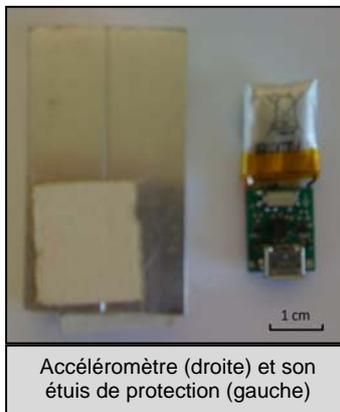
Suivi de Syame.

Syame, femelle subadulte relâchée en Juillet 2011, se trouve toujours localisée au Sud-Est de Vallorbe, au pied des Monts-Jura. En 10 mois de suivi, 11 proies en cours ou fin de consommation ont été découvertes sur son territoire, et 10 supplémentaires ont été « déduites » des localisations GPS (soit des signaux GPS proches les uns des autres durant au minimum 3 à 4 jours). Au total, Syame a donc réalisé 21 prédatons de chevreuils en 40 semaines, soit une consommation de 0,5 chevreuil par semaine. Cette moyenne est conforme à ce qui avait été précédemment constaté lors des suivis de Morissette et Fario (2008 et 2010), 1 jour sur 2 étant consacré à des déplacements linéaires au cours desquels les subadultes consomment probablement des petites proies, telles que des

lièvres, des lapins ou des renards. Les consommations de chevreuil sont étalées sur 4 à 9 jours, la durée étant fonction de 4 facteurs principaux qui sont : la météorologie (conditionnant la conservation de la proie), la présence de charognards opportunistes (renards, sangliers, chiens), la taille de proie (poids variant entre 15 et 30 Kg) et le dérangement (proximité avec des chemins fréquentés). Il reste à effectuer 2 mois de suivi avant le décrochage du collier. Jusqu'à ce jour, aucune preuve concrète d'un contact avec un congénère mâle au moment du rut n'a été décelée bien que quelques excursions hors de son territoire aient été relevées par le biais des données GPS.

Expérimentation de moyens de suivi des félidés.

En collaboration avec le Centre National de Recherche Scientifique de Strasbourg (CNRS), les félidés captifs du Centre ont fait l'objet d'une nouvelle étude. En effet, au mois de mars 2012, Marianne Stoessel, étudiante en Master 2 Ethologie et Eco-physiologie à l'Université de Strasbourg, est venue faire un stage sur ces animaux au Centre. Son travail consistait à tester l'utilisation d'un détecteur de mouvement en trois dimensions, appelé accéléromètre, afin de décrypter leur comportement. Pour cela, sous anesthésie, le couple de lynx et un chat forestier, ont été équipés de colliers spéciaux, au sein desquels était inséré un accéléromètre ayant pour but de nous renseigner sur les positions de chaque animal et donc indirectement sur ses activités. Ce dispositif a enregistré 24h sur 24h les mouvements des félidés durant 5 jours. Couplées à ces accéléromètres, des caméras étaient disposées au-



Accéléromètre (droite) et son étuis de protection (gauche)

tour de leurs boxes afin de filmer leurs déplacements à des heures clés pour valider les signaux accélérométriques par des observations visuelles. L'objectif de cette étude est d'analyser les données reçues par les accéléromètres conjointement avec les caméras afin de définir des séquences récurrentes d'accélérométrie correspondant à des activités quotidiennes des félidés, telles que la marche, la course ou encore la capture de proies. A terme cette étude permettrait une amélioration de la technique de suivi actuelle des lynx et chats forestiers. En effet, en plus de la

localisation des individus relâchés par le Centre au moyen du GPS/Argos, ce dispositif de quelques grammes permettrait d'obtenir des informations détaillées sur leurs activités en le couplant au collier GPS déjà utilisé. A noter que le décodage de ces données est un travail long et fastidieux puisque les accéléromètres enregistrent 15 données par seconde et qu'ils ont été placés 5 jours. Ainsi le traitement de cette masse d'information pourrait faire l'objet d'une mission en service civique.



© Gilles Moyne/Athénas

Un début d'avril meurtrier pour les lynx.

Dans la première quinzaine du mois d'avril, trois lynx ont été victimes du trafic routier dans le Massif du Jura. En effet, le 4 avril 2012, un premier mâle adulte a été percuté par un véhicule à la CLUSE-ET-MIJOUX (39), et un second dans le canton de VAUD (SUISSE). Et le 8 avril, c'est une femelle subadulte qui a été heurtée par un camion sur l'autoroute à proximité du péage de BERSAILLIN (39) ne lui laissant aucune chance de survie.

Il faut savoir que durant les mois de mars et avril, période de rut, les mâles se déplacent beaucoup à la recherche de partenaire et les subadultes quittent leur mère en quête d'un nouveau territoire. De ce fait, ces individus sont amenés couvrir parfois de longues distances et sont ainsi très exposés aux collisions routières. Avec

le braconnage, les collisions routières sont les principaux facteurs limitants pour les lynx pouvant être source de fragilité pour l'espèce notamment en provoquant la disparition d'adultes reproducteurs. Ainsi il est important pour l'espèce, de veiller au maintien et à la restauration de corridors biologiques pour sa conservation. Mais aussi pour permettre aux individus de se déplacer sans risque dans des zones de forte circulation et au besoin de mettre en place une signalétique particulière, telle qu'une modulation saisonnière de la vitesse de circulation sur les axes routiers.



Potins & Anecdotes

AIGLE ROYAL (épilogue)

La femelle d'aigle royal évoquée dans le précédent n° d'ATHENEWS a fait l'objet de soins durant près de 6 mois. Plus récemment, nous avons du faire face à des complications liées à sa station prolongée au sol, qui a généré d'autres blessures. Même si elle avait repris beaucoup de tonus, restait l'interrogation sur la récupération de mobilité de sa patte gauche.

Un oiseau qui ne peut utiliser une patte « sur-sollicite » l'autre, ce qui provoque des lésions posturales appelées « podagre » : il s'agit d'une inflammation surinfectée de la voûte plantaire qui évolue souvent en nécrose. En raison de sa blessure à l'autre patte, elle en avait déjà développé un avant son recueil. Lorsqu'il est devenu évident, à l'issue de mois de soins, que son articulation gauche était bloquée, même si son podagre avait pu guérir totalement (ce qui n'était pas le cas) la relâcher avec une seule patte valide aurait signifié le retour et l'aggravation de ce podagre, l'incapacité de chasser et une très grande difficulté à donner l'impulsion d'envol. En résumé, une mort lente et douloureuse, très prévisible.

Il a donc été inévitable de l'euthanasier. L'issue aurait sans doute été différente si elle avait été découverte plus tôt, et pas trois semaines au moins après son accident.



EN BREF

- Accueilli une première fois en 2011 pour une fracture au niveau de l'épaulé, un faucon crécerelle a de nouveau été récupéré par le Centre au mois de mars 2012 pour le même type de blessure et des rectrices abimées. Après des soins adaptés, le faucon a été à nouveau relâché le 19 avril 2012.
- Sept renardeaux, provenant de portées et d'âges différents, sont présents au Centre depuis plusieurs jours. Six d'entre eux sont suffisamment autonomes pour se nourrir seuls de viande alors qu'une femelle nécessite encore des soins suite à une collision avec un véhicule. Ces jeunes vont être rapidement replacés dans des terriers habités par des individus de leur espèce ayant des jeunes approximativement de leur âge afin de poursuivre leur éducation.
- La cigogne noire arrivée au Centre au mois d'août 2011, suite à une collision avec un objet fixe, a été relâchée au mois d'avril 2012. Pour l'occasion, un reportage a été réalisé par France 3 pour immortaliser l'envol de cet oiseau rare en France et peu connu du public.

L'AFFAIRE DES CHATS DU LOUVEROT

En avril 2010 deux chats forestiers ont été piégés et abattus par l'employé communal du LOUVEROT (39). Le procureur a saisi l'affaire au pénal et le Centre ainsi que la CPE, l'ASPAS et JNE se sont constitués partie civile. Le 23 mars dernier, une audience préliminaire a eu lieu accordant un report, le procès aura lieu le 29 juin 2012.

Comme pour le procès de destruction de lynx où le Centre s'était également porté partie civile, les associations souhaitent mutualiser leurs moyens pour présenter des conclusions de partie civile communes.

CAMPAGNE BUSARD CENDRÉ

Le mois de mai est là, les busards cendrés sont revenus de migration et la campagne de protection qui leur est dédiée a débuté. Mise en place par le Centre depuis 2002, cette campagne vise à enrayer la disparition Franche-Comté de cette espèce dont la dernière population régionale subsiste dans le Finage, zone de plaine agricole, où elle construit ses nids au sol dans les champs de céréales. L'objectif est de sensibiliser le public, repérer les individus reproducteurs, localiser les nids et veiller à leur protection par une surveillance de la zone, avant et au moment des moissons. Bien qu'elle soit menée chaque année et que les agriculteurs du Finage soient sensibilisés à cette question, des destructions volontaires ont toujours lieu d'où l'intérêt de poursuivre notre action.

Afin de tenter de les prévenir, cette année, une surveillance sur place, à proximité des nids sera mise en place grâce à un appel à l'écovolontariat.

Les personnes le souhaitant ont la possibilité de d'empêcher la disparition d'une espèce emblématique du patrimoine naturel de votre région en participant aux opérations de surveillance. Pour ce faire, il suffit de contacter le Centre sachant que plusieurs rendez-vous sont possibles : à l'ETOILE (39) à 5h15 ou au pont de LONGWY-SUR-LE-DOUBS (39) à 6h00.

Reconnaître le busard cendré



A noter que depuis cette année, en partenariat avec le Centre Information Jeunesse, dans le cadre de la Carte Avantage Jeune, le Centre offre aux jeunes de 12 à 25 ans la possibilité de réaliser une initiation en leur proposant une sortie découverte sur le busard cendré dans le cadre de notre campagne de protection, mais aussi l'accès à une formation aux premiers soins animaliers.



Le nombre d'accueils réalisé chaque année au Centre ne cesse d'augmenter. En 2011, 1 339 animaux blessés ont été accueillis grâce à l'implication des 194 correspondants qui, à eux seuls, ont permis l'acheminement de plus de 60 % d'entre eux.

Une hausse des accueils qui ne cesse de se confirmer.

En 2011, 1 339 animaux ont été acheminés jusqu'au Centre soit 92 de plus qu'en 2010. Cette recrudescence d'activité est la conséquence directe de deux facteurs. Tout d'abord, la fermeture de deux centres de sauvegarde, l'un en Haute-Savoie (74) et l'autre dans région Lyonnaise (69) ont provoqué la redirection des animaux blessés de ces régions vers le Jura. Et le confortement du réseau de correspondants qui atteint 194 volontaires participant à la récupération et au transfert des animaux jusqu'au Centre.

La répartition des accueils au cours du temps est proche de celle de 2010. En effet, comme chaque année, la majeure partie d'entre eux a été réalisée en période estivale (juin-juillet) qui constitue, en 2011, à elle seule plus de 40 % de l'activité de l'année.

L'an passé, le nombre moyen d'accueils était de 4 individus par jour avec des pics quotidiens dépassant les 20 accueils.

111 espèces différentes ont été accueillies dont 81 espèces d'oiseaux, 20 de mammifères (dont 8 de chauves-souris)

et 10 de reptiles. La diversité est en très légère augmentation par rapport à 2010, on note cependant une absence du groupe des amphibiens en 2011.

Les oiseaux constituent 75% des accueils et, 67% d'entre eux sont des rapaces (35% nocturnes, 32% diurnes), sont plus présents. Les mammifères, principalement des hérissons et des chauves-souris, représentent 18% des accueils, alors que les reptiles représentent 4 % des accueils part en augmentation, de l'accueil exceptionnel et simultané de 40 lézards des murailles en raison de travaux.

Les causes d'entrée au Centre en 2011

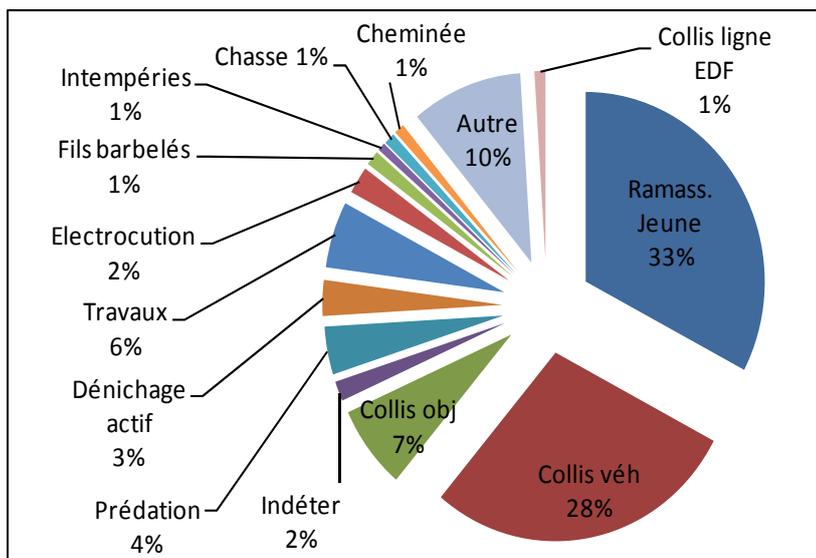
Globalement en 2011, la part relative de chaque cause d'accueil au Centre est identique à 2010.

En effet, trois principales causes d'accueils prédominent. En premier reste le ramassage de jeunes animaux avec 33 %, puis les collisions avec des véhicules, 28 % et enfin avec 7 % les collisions avec des obstacles qui le plus souvent sont des surfaces vitrées. On note cependant que le ramassage de jeunes a légèrement diminué en 2011 (-1 %)

alors que les collisions de véhicules tendent à augmenter (+4,4 %). La cause suivante est la découverte fortuite d'animaux au cours de travaux (agricoles, forestiers ou personnels) qui concerne 79 individus soit 6 % des accueils de 2011. Les électrocutions et collision avec le réseau électrique ont respectivement augmenté de +2% et +0,5 %. Bien que ces causes représentent toujours une faible partie des animaux acheminés au Centre (respectivement 2 % et 1 %), les taux notés ici ne reflètent pas la réalité des mortalités qui sont très certainement bien supérieures (zones non fréquentées, cadavres consommés par des renards, etc...).

Dans les causes d'accueils, sont nettement distingués le ramassage de jeunes qui le plus souvent découverts au sol loin du nid, du dénichage actif qui consiste en une récupération de jeunes directement dans le nid à cause de la gêne occasionnée ou de travaux et qui ne concernent que très peu de cas.

Remarque : la catégorie Autre regroupe l'ensemble des animaux accueillis pour des causes d'une faible occurrence (- de 1%) telles que le piégeage, les maladies ou la noyade.





Les relâchers en 2011.

Le pourcentage d'animaux relâchés sur l'ensemble des animaux arrivés au centre constitue le taux de relâcher brut. Celui-ci a grimpé de 4% en 2011, atteignant 45 %.

Cette hausse est une conséquence de l'augmentation du nombre de jeunes accueillis au Centre, principalement les martinets noirs (122 individus) chez qui le succès de relâcher est très élevé.

Le taux net de relâcher, calculé à partir du nombre d'individus arrivés vivant ayant reçu des soins, a été de 74,4 % pour l'année 2011, tous groupes d'animaux confondus. A noter que le taux net de relâcher exclut l'ensemble des animaux euthanasiés à l'arrivée et ceux qui sont décédés dans les 24h suivant leur arrivée. Les taux brut et net de relâcher dépendent fortement du nombre d'individus de l'espèce accueillis, ainsi que de la nature de l'entrée de chaque individu. Ainsi, les chiffres obtenus sur les reptiles ne sont pas représentatifs puisqu'un groupe de 40 lézards des murailles est arrivée sans blessures au Centre, suite à un dérangement en hibernation.

Le taux de relâcher net et le taux de relâcher brut chez les oiseaux sont supérieurs à ceux obtenus chez les mammifères (+10 % et +6 %), en raison de la gravité souvent plus importante des blessures chez ces derniers suite aux collisions routières

Top 10 des espèces les plus fréquentes au Centre en 2011.

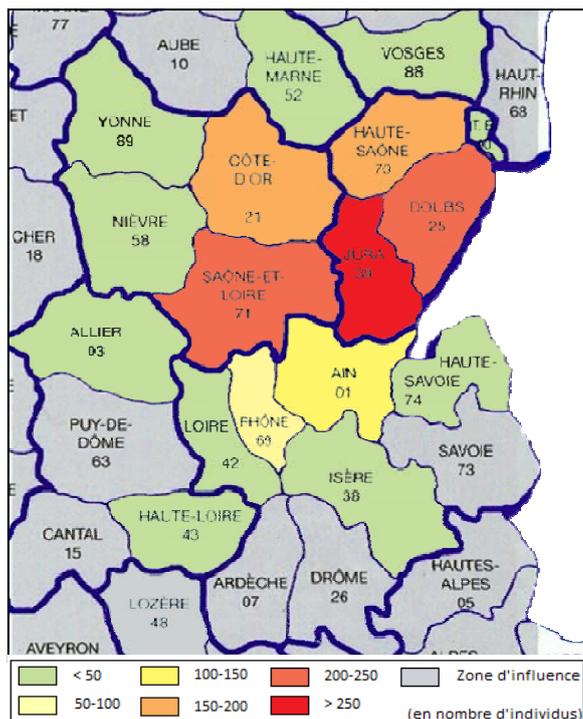
En 2011 des modifications sont encore à noter dans le Top 10.

Jusqu'à maintenant, la buse variable était toujours l'espèce la plus présente au Centre, mais en 2011 avec 137 individus accueillis, les martinets noirs passent en tête. Ces individus ont presque exclusivement été accueillis suite au ramassage de jeunes tombés du nid. Viennent ensuite les faucons crécerelles dont l'effectif a légèrement augmenté. On constate également un nombre de chevêches d'Athéna et de hiboux moyen-duc moins important qu'en 2010. Ainsi, ces deux espèces sortent du top 10 laissant la place à d'autres telles que la pipistrelle commune, le lézard des murailles (accueil simultané) et l'épervier d'Europe. On note une diminution des accueils d'hérisson d'Europe passant de

112 à 83 en 2011 et on observe une augmentation de 50 % du nombre de chouette effraie par rapport à 2010, atteignant 66 individus admis.



Bilan des accueils (suite)



Répartition des accueils dans la zone d'intervention.

Le nombre important d'animaux acheminés jusqu'au Centre en 2011 se disperse sur l'ensemble de la région Franche-Comté et ses départements voisins. En toute logique le Jura est le département dans lequel le plus d'animaux sont issus dû à la proximité avec le centre et sa connaissance par le public. Viennent ensuite la Saône-et-Loire et le Doubs avec respectivement 243 et 218 animaux blessés découverts, puis la Côte-d'Or, avec 174 et la Haute-Saône, avec 124 individus.

La principale différence par rapport à 2010 est la fermeture des centres de soins de Haute-Savoie et du Lyonnais ayant eu pour effet de faire exploser le nombre d'accueils d'individus de la région Rhône-Alpes. En effet, en 2010 cette région représentait seulement 1 % des accueils (soit 18 individus), en 2011 elle en cumule 13 % (soit 173 individus).

Grâce aux correspondants et au traitement des appels de plus en plus nombreux, le nombre d'acheminements a augmenté ayant pour effet d'étendre l'aire d'action et d'influence du Centre amenant à 17 le nombre de départements de la zone d'intervention, soit 3 de plus qu'en 2010.

ACCUEILS INSOLITES DE 2011.

Au moins un individu de chacune des 6 espèces qui suivent a été accueilli au Centre en 2011.

AIGLE ROYAL : Rapace sédentaire dont le territoire peut s'étendre jusqu'à 90 km², est observé en France dans les massifs montagneux (Alpes, Pyrénées, Massif Central). La population française de cette espèce est estimée à 450 couples reproducteurs. Un individu accueilli au Centre en novembre.

CIGOGNE NOIRE : Grand échassier migrateur rare dont la population européenne est d'approximativement 500 couples (environ 40 en France). Au Centre, 4 individus dont 3 jeunes provenant de la même portée ont été émancipés.

HIBOU DES MARAIS : Animal nicheur dans les zones de steppe et proches du cercle polaire. En France, cette espèce est régulièrement observée dans l'Ouest et le nord mais seulement de manière occasionnelle dans notre région.

HIBOU PETIT DUC : C'est l'un des plus petit rapaces nocturnes connu. Il niche dans les arbres vergers et se nourrit de gros insectes. Accueilli au Centre tout jeune, un individu a été nourrit et émancipé avant de quitter le Centre avec succès le 2 septembre.

GRAND TÉTRAS : Gallinacé vivant dans les forêts mixtes dont les faibles effectifs ont entraîné sont classé sur la Liste Rouge française (UICN) comme espèce « vulnérable ». Cette espèce est principalement menacée par la modification de son habitat, le dérangement hivernal et la chasse illégale.

MINIOPTÈRE DE SCHREIBERS : Chauve souris se nourrissant à la tombée du jour d'insectes dont la répartition est liée au milieu karstique (milieu calcaire riche en cavités et fissures).

Début d'année 2012 sur les chapeaux de roues.

Après une année 2011 riche en accueils, le rythme ne faiblit pas en ce début d'année 2012. En effet, le 400ème animal blessé a déjà été accueilli au Centre en quatre mois et demi. Cette activité importante s'explique par un climat froid et rigoureux de la quasi-totalité du mois de février. En effet, ces conditions environnementales défavorables ont réduis la disponibilité en proies pour la faune sauvage entraînant de nombreuses arrivées d'animaux dénutris au Centre, notamment des pipistrelles communes et des passereaux. Le froid intense de février a entraîné un retard dans les travaux d'élagage habituellement réalisés vers la fin de ce mois. Sachant que nous sommes entrés dans la période de reproduction de la plupart des espèces arboricoles, ces travaux provoquent

dérangement et destruction de nids. Ceci augmente donc les accueils de jeunes à cause de dénichage actif ou de ramassage de jeunes. Les espèces les plus soumises à ces travaux sont les écureuils roux, les chouettes hulottes et les hibou moyen-duc accueilli en nombre depuis la mi-mars.





Page ouverte à la LPO FC

Un troisième cas d'empoisonnement de Milan royal en Franche-Comté en moins d'un an !



FRANCHE-COMTE

Un Milan royal agonisant a été retrouvé le 1er mars dans un jardin privatif sur le territoire de la commune de Montenois dans le Doubs. Malgré sa prise en charge rapide par le centre Athénas, l'oiseau n'a pas survécu. Les résultats de l'autopsie et de l'analyse toxicologique ne sont pas encore connus mais le doute n'est guère permis. L'empoisonnement apparaît en effet comme l'hypothèse la plus vraisemblable compte tenu des symptômes observés et de la radiographie qui n'a révélé aucun traumatisme, ni trace de plomb. Femelle adulte, elle portait par ailleurs une bague posée par nos collègues allemands de la station ornithologique de Hiddensee. Elle revenait de ses quartiers d'hivernage et rejoignait sans doute, en survolant le territoire franc-comtois, son site de nidification en Allemagne voisine. Malheureusement, ce voyage aura été son dernier comme pour beaucoup d'autres milans victimes eux-aussi d'empoisonnements volontaires. Rien qu'en Franche-Comté, il s'agit du troisième cas décrit en moins d'un an. Les deux autres individus retrouvés en 2011, dans le Doubs également, ont été victimes d'une intoxication à deux pesticides, l'aldicarbe et le carbofuran pourtant interdits à l'emploi respectivement depuis le 31 décembre 2007 et fin 2008.

Si l'on ajoute les cas espagnols particulièrement abondants dans ce pays – le nombre de milans royaux empoisonnés a été estimé à près de 15 000 sur la période 1990-2005 (source : WWF/ADENA 2006) – ces empoisonnements sont considérés comme l'une des causes majeurs du déclin de l'espèce.

La LPO et l'ensemble du réseau « Milan royal » déplorent ces actes illégaux particulièrement intolérables qui anéantissent tous leurs efforts pour tenter de sauver cette espèce. Les moyens humains et financiers, déployés dans le cadre du plan national de restauration piloté par le Ministère en charge de l'Ecologie, sont ainsi sérieusement mis à mal. Avec 2 650 couples nicheurs, la France abrite la deuxième population mondiale de milans royaux après l'Allemagne. Notre pays assume donc une lourde responsabilité dans la conservation de ce rapace nécrophage, présent uniquement en Europe.



Page ouverte à la CPEPESC



Une énième jurisprudence franc-comtoise sur les animaux nuisibles : le Tribunal administratif décline 4 espèces sur requête de la CPEPESC

Sur requête de la CPEPESC, le Tribunal administratif de Besançon a annulé le 23 février dernier, l'arrêté préfectoral de Haute-Saône fixant la liste des animaux nuisibles pour la saison 2011-2012 considérant, et suivant en cela les arguments de l'association, que le préfet avait fait une inexacte application des dispositions du code de l'environnement en classant

4 espèces dans cette liste : le Putois d'Europe, la Martre des pins, la Fouine et la Pie bavarde. C'est la 5^{ème} condamnation en 7 ans prononcée par le TA sur requête de la CPEPESC à l'encontre du préfet de Haute-Saône.

En moins de 10 ans, le TA a annulé 12 fois ce type d'arrêté préfectoral en Franche-Comté. C'est dire la ténacité de notre association et c'est dire aussi l'obstination du préfet qui classe invariablement et sans discernement chaque année ces espèces nuisibles plus enclin à soutenir les intérêts cynégétiques, à l'instar de l'actuel gouvernement, que l'intérêt de la biodiversité.

Pas plus tard que le 23 mars dernier, un décret a été adopté portant réforme de la réglementation relative aux espèces « nuisibles ». Ainsi et dès la saison 2012-2013, la liste unique d'espèces susceptibles d'être classées nuisibles est remplacée par 3 listes correspondant à 3 régimes différents qui seront régulièrement révisées. Avec la multiplication de ces listes, et l'adoption des listes départementales par arrêté ministériel, les recours juridiques des APN sont rendus bien plus complexes. Ce décret consacre également la nouvelle possibilité de classer une espèce en raison de dommages importants qu'elle pourrait causer à toute forme de propriété (éleveur amateur, fouine dans isolation, etc.)

Le pouvoir réglementaire aurait du profiter de cette réforme pour consacrer la jurisprudence mais il a préféré limiter les possibilités de recours des APN contre ses arrêtés et faciliter le piégeage et la destruction d'espèces animales que certains considèrent comme nuisibles.



Vie de l'Association

PORTES OUVERTES 2012 du Centre ATHENAS

Comme l'an passé, 2 dates sont programmées :

- Une journée consacrée aux adhérents (+ famille et amis) le dimanche 24 juin.

Venez nombreux !!!

Pique-nique possible sur place, ambiance conviviale

- Une journée « tous publics » le dimanche 26 août. Expo photo, animations diverses.

Pour ces deux dates, le comité d'organisation lance un appel aux volontaires pour toutes les tâches liées à l'accueil, boutique, buvette. 17 personnes sont nécessaires en juin, 35 en août.



IMPORTANT

EN RAISON DE LA DÉFECTION DE CERTAINS TRANSPORTEURS nous avons des besoins accrus en correspondants pour des relais d'acheminements dans le Nord-Franche-Comté et en Saône-et-Loire.

LA POISSE : Suite à liquidation de la SERNAM, les groupes de transport BMV et GEODIS ont réorganisé leur réseau. Ainsi, à l'encontre de toute logique (excepté celle de leurs actionnaires), ils ont supprimé des navettes quotidiennes directes (et notamment Besançon Champagnole) pour les remplacer par des trajets 3 à 4 fois plus longs permettant une centralisation extrême donc une réduction des (coûts de) personnels.

Concomitamment, en raison de l'accroissement des trajets, de la centralisation des colis et de la sous-traitance de la plate-forme de dispatching dans la région de Lyon par un autre intermédiaire, ils ne sont plus en mesure d'assurer l'acheminement des animaux blessés, sauf via l'affrètement un camion dédié, dont le coût n'est bien évidemment pas à notre portée.

Ainsi, à part la Côte d'Or et le Jura (voir ci-dessous) où des entreprises encore à dimension humaine assurent toujours ce service gracieusement, pour le reste des départements couverts par le Centre, les sociétés Virolle (BMV) et Calberson (GEODIS) n'acheminent plus les animaux blessés. Ceux-ci en souffriront à l'évidence et ceci entrainera une mortalité supérieure. De même, le personnel du Centre passera davantage de temps à organiser les transferts et coordonner les relais entre bénévoles qui seront eux aussi, beaucoup plus sollicités.

Toute solution même partielle à cette situation pour le moins inconfortable sera bienvenue.

TRANSPORTS D'URGENCE

Nous sommes toujours en quête de relais et des solutions d'acheminement rapides, pérennes et régulières (navettes quotidiennes ou trihebdomadaires) en partance de :

Belfort (25)	Montbéliard (25)
Mâcon (71)	Bourg en-Bresse (01)
Beaune (21)	Dole (39)

Et tous autres déplacements réguliers en direction de DIJON et CHAMPAGNOLE, dépôts de France - Express assurant encore gracieusement le transport (voir coordonnées p.12).

CONFORTER LE RÉSEAU

Nous avons besoin de correspondants :

AIN : au nord et entre Bourg et Mâcon (71).

COTE D'OR : Beaune, Pouilly en Auxois, St Seine L'Abbaye.

DOUBS : Ornans, Valdahon-Vercel, Maîche, St Hippolyte.

HAUTE-SAÔNE : au Nord et Gray, Rioz et Lure.

SAÔNE-ET-LOIRE : au Sud-ouest du département, zone Digoin, Charolles.

Vie de l'Association

Pa



MOUVEMENTS A LA TÊTE D'ATHÉNAS

A la suite de l'assemblée Générale du 25 mars dernier, Walter BILLIG, président de l'association depuis 2006 a souhaité laisser sa place, pour des raisons professionnelles. Le conseil d'administration (dont il fait toujours partie) l'a remercié pour son investissement et a élu un nouveau bureau.



Président
Serge
MONTAGNON



Secrétaire
Joëlle
COMTE



Trésorier
Philippe
AUDRY

Administrateurs



Annie
ACHARD



Alain
BERNARD



Walter
BILLIG



Martine
BOURGEOIS



Yves
DUCROT



Jean-Claude
GAUDIOT



Fabrice
LACROIX



Jacques
MAILLARD



Frédéric
VIOLOT



Création d'un Fonds de dotation : le **FONDS ATHÉNAS** pour la sauvegarde de la faune sauvage

Créé le 16 février 2012 et publié au Journal officiel le 24 mars 2012, « il a pour objet de recevoir et gérer des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable.

Il affecte ces biens et droits au financement de toute activité d'intérêt général à caractère scientifique, éducatif ou environnemental favorisant la sauvegarde de la faune sauvage dans le cadre des projets initiés, développés ou soutenus par l'association ATHENAS, et prioritairement les investissements permettant la poursuite de l'activité de celle-ci ».

Pourquoi créer une nouvelle structure ? Le fonds de dotation, qui est une sorte de mini-fondation, bien qu'encadré par l'administration (avec obligation de compte-rendu détaillé de ses activités et mouvement financiers) a un fonctionnement beaucoup plus souple. Il dispense l'association de demander la Reconnaissance d'Utilité Publique tout en lui permettant d'avoir accès aux mêmes avantages (donations et legs). Ainsi, il peut recevoir donations, titres, biens immobiliers, qu'il peut faire fructifier, dans le but de mettre les revenus de ces biens à disposition de l'association ATHENAS.

Les Fondateurs :

4 membres du bureau sans limitation de durée de mandat (Président : Gilles MOYNE, Vice-président : Serge MONTAGNON, Secrétaire : Alain BERNARD, Trésorier : Philippe AUDRY), d'autres pouvant éventuellement être cooptés

Un outil qui mobilisera des moyens

- dans la perspective du développement des infrastructures du Centre, afin d'accroître sa capacité d'autofinancement.
- pour la poursuite de « d'actions -phare » (campagne busard, suivi lynx).
- pour garantir la pérennité de l'action du Centre dans un contexte de stagnation ou de baisse des aides publiques

Vous souhaitez faire une donation, ou prévoir un legs

Renseignement/ Contact : fonds@athenas.fr ou 06 76 78 05 83

Adresse postale : Fonds Athénas- BP60921 - 39009 LONS LE SAUNIER Cedex



AGENDA d'ATHÉNAS

- **Dimanche 24 juin : Portes Ouvertes « Spéciales Adhérents »**
- **Dimanche 26 août : Portes Ouvertes grand public.**
- **VSD 21/22/23 septembre, participation au colloque Cigogne noire à Châlons en Champagne**
- **Dimanche 14 octobre : stand et conférence lynx au Centenaire LPO à Port sur Saône (70).**



ATHENEWS n° 55

ESPACE RÉSERVÉ A NOS PARTENAIRES PROFESSIONNELS

en échange d'une aide financière ou en nature donnant droit à déduction de 60% de la somme consentie sur l'impôt sur les sociétés, à concurrence de 5 pour mille du chiffre d'affaires (*art 238 bis du code Général des Impôts, relatif aux dons et versements de sociétés à des organismes d'intérêt général*). Nous consulter pour les conditions et modalités.



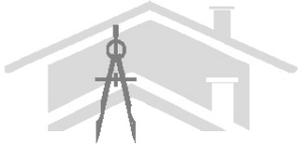
Achemine dans le Jura pour ATHÉNAS les animaux sauvages en difficulté
Transports BOUQUEROD
 125, avenue Edouard Herriot
 39300 CHAMPAGNOLE
 ☎ 03 84 53 11 54



Partenaire du centre ATHÉNAS dans le Jura et en Côte d'Or

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES
Serge MONTAGNON

AÉRAULIQUE
 THERMIQUE
 FLUIDES



27 rue Principale - F 39300 LE VAUDIOUX
 Tél. +33.384.51.60.47 - Fax +33.384.51.60.48
 Email: smo@montagnon.fr - www.montagnon.fr



Achemine en Côte d'Or pour ATHÉNAS les animaux sauvages en difficulté
Transports Régis MARTELET
 ZAE CAP NORD - 22 Rue de la Brot
 BP 57505 - 21075 DIJON Cedex - 03 80 54 46 00

SARL JG METAL
 ZI DU TUMULUS
 1B Rue Ampère
 39100 DOLE
 Jacky GUERRIER
 ☎/Fax 03 84 79 56 11
 Mobile 06 76 40 15 37
jg.metal@orange.fr



Activité: Chaudronnerie acier - alu - inox
 Maintenance industrielle



DISTRICT DU JURA 39570
 ☎ 03 84 43 57 00

Apporte un soutien logistique au nourrissage des animaux



L'Expert - Comptable de proximité à VOTRE service



2 rue Peupliers
 Actipôle des Saussis
 70000 Noidans les Vesoul
 Tél.: 03 84 75 30 82

En 2012, un geste pour la faune sauvage :

Adhérez et faites adhérer un proche

Chaque don ou adhésion est déductible des impôts à hauteur de 66% de son montant et dans la limite de 20% du revenu imposable

Adhérer tôt dans l'année à ATHÉNAS c'est lui permettre de poursuivre son action pour la faune sauvage et l'intérêt général en lui donnant davantage de liberté d'action et la possibilité de planifier ses interventions.